

Garches, le 29 JUIN 2022



**LETTRE D'INFORMATION AUX RIVERAINS**  
**PASSAGE DU TOUR DE FRANCE A GARCHES**

**DANS LES RUES DES SUISSES, MARQUIS DE MORÈS (+ l'allée),  
19 JANVIER (entre la rue du Marquis de Morès et le rond-point avec  
la rue Athime Rué en direction de Vaucresson)**

**Chère Madame, Cher Monsieur,**

J'ai l'honneur de vous informer que le Tour de France passera dans votre rue **le dimanche 24 juillet 2022**. Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine ainsi que l'organisatrice du Tour, la société ASO, imposent les restrictions suivantes :

**Stationnement :**

**Le stationnement des véhicules sera interdit dans les rues des Suisses, Marquis de Morès et 19 Janvier** (entre la rue du Marquis de Morès et le rond-point avec la rue Athime Rué en direction de Vaucresson) **du samedi 23 juillet à partir de 22H00 jusqu'au dimanche 24 juillet 2022 à 19H00**. Les véhicules maintenus en stationnement dans ces voies pendant la période non autorisée seront retirés par la fourrière, missionnée par l'ASO et sur réquisition de la police nationale.

**Circulation : Dimanche 24 juillet entre 12H00 et 19H00 (voire avant ou après ces horaires selon les instructions du Préfet) :**

**La circulation sera interdite dans les deux sens dans les rues des Suisses, Marquis de Morès, 19 Janvier/Athime Rué (de l'intersection de la rue du Marquis de Morès au rond-point de la rue Athime Rué en direction de Vaucresson).**

**Les riverains, absents à cette date, devront prendre toutes leurs dispositions avant leur départ.**

Comptant sur votre compréhension et en nous excusant pour la gêne occasionnée,

Je vous prie de croire, **Chère Madame, Cher Monsieur**, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Thierry MARI**  
Maire Adjoint  
délégué à l'Espace Public,  
à la Transition Energétique,  
aux Transports et au Numérique